



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Plan phytosanitaire cantonal

Conférence de presse du 14 juillet 2021, Fribourg

Intervention de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Monsieur le Président, Cher collègue,
Mesdames et Messieurs,

Le plan phytosanitaire cantonal qui a été élaboré par Grangeneuve avec le soutien du SEn que je remercie s'inscrit dans la continuité de tout ce que le canton de Fribourg entreprend depuis une dizaine d'années pour réduire les risques liés aux produits phytosanitaires. C'est une démarche entreprise de longue date pour préserver les ressources naturelles et en particulier l'eau et le sol.

Objectifs généraux

Le plan phyto cantonal adopté le 28 juin dernier par le Conseil d'Etat définit des objectifs généraux et des objectifs spécifiques pour le monde agricole et non agricole. Pour les atteindre, le plan prévoit, pour la période 2022 à 2025, des mesures ciblées qui complètent les mesures et les planifications déjà en cours. Ce qui a déjà été mis en place ces dernières années sera maintenu, optimisé et renforcé. Cette stratégie cantonale se veut un travail de longue haleine, évolutive dans la continuité. Elle prévoit des ressources supplémentaires et complémentaires à celles existantes.

En 2025, la Confédération va dresser un bilan intermédiaire de son plan d'action et prendra, si nécessaire, des mesures complémentaires pour atteindre les objectifs fixés pour 2027 : à savoir de réduire de moitié les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. C'est le premier objectif que le canton de Fribourg a fait sien en renforçant ses propres mesures.

2e objectif du plan phyto cantonal : réduire les quantités utilisées de manière à préserver dans la durée les ressources stratégiques et importantes en eau potable du canton. Sachant que 10 captages couvrent 50% des besoins en eau potable du canton, certains doivent répondre à une attention particulière et prioritaire afin d'éviter tout dépassement des valeurs limites légales.

3e objectif : Réduire les quantités utilisées de produits phytosanitaires afin de supprimer les déficits de qualité des eaux superficielles, lacs, cours d'eau et eaux souterraines.

Enfin 4e objectif : réduire de façon significative les quantités de produits phytosanitaires utilisées de manière globale sur tout le territoire cantonal d'ici à 2027. Il s'agit bien là de réduire leur usage non seulement dans l'agriculture, mais aussi l'horticulture et par les collectivités, les entreprises et les privés.

Un engagement dans la continuité

Je vous le disais tout à l'heure le canton de Fribourg s'engage pour la réduction de l'utilisations des

produits phytosanitaires depuis des années. A la suite du Plan d'action phyto de la Confédération de 2017, le canton de Fribourg avait déjà renforcé son action dans le domaine.

Grangeneuve procède par exemple à des essais et des démonstrations de nouvelles techniques culturales pour réduire au maximum le recours aux produits phytosanitaires. Dans le cadre de la formation continue et des activités de conseil agricole, Grangeneuve propose des journées thématiques comme par exemple, la Journée des grandes cultures à Cournillens qui a attiré 2'000 personnes en 2017 ou, ces dernières semaines, les Journées désherbage avec des robots désherbeurs à St-Aubin. Les agriculteurs et les agricultrices se montrent toujours très intéressés par ces nouvelles techniques, très respectueuses des ressources naturelles et de l'environnement.

Je soulignerais encore que toute la formation dispensée par Grangeneuve est basée sur la protection intégrée des cultures en mettant l'accent sur les mesures préventives et la lutte non chimique contre les maladies, les ravageurs ou les adventices. Dans cet esprit, Grangeneuve cultive depuis 2013 une parcelle de démonstration de 7 ha avec côte-à-côte 3 modes culturaux avec un usage différencié des produits phyto dont le bio. Le canton a aussi apporté un soutien significatif à l'installation de stations de lavage des pulvérisateurs de produits phyto pour éviter que des résidus partent dans les eaux usées ou le terrain. Quant aux contrôles des exploitations sur tous les aspects qui concernent la protection des eaux, ils ont été renforcés et dès cette année ils seront plus nombreux. Ce ne sont pas moins de 600 exploitations qui seront contrôlées chaque année, les manquements conduisant à une réduction des paiements directs.

Je terminerai en rappelant que le plan phytosanitaire que nous vous présentons aujourd'hui intègre également des mesures non agricoles.

Je cède la parole à André Chassot, responsable du Service phytosanitaire à Grangeneuve pour vous présenter les mesures dans le domaine agricole

=> André Chassot (mesures agricoles)

=> Christophe Joerin, chef du Service de l'environnement (mesures non-agricoles)

Ressources supplémentaires 2022-2025

Vous le voyez il n'y a pas de mesure miracle mais un ensemble de mesures transversales. Elles sont nombreuses, techniques et très ciblées. Pour mener à bien ce plan phytosanitaire, il est indispensable de renforcer le Service phytosanitaire de Grangeneuve et le Service de l'environnement. Le premier obtiendra 2 EPT supplémentaires, le second 1 EPT. L'ensemble des mesures et ces EPT supplémentaires représentent une enveloppe de 8,6 millions de francs pour les années 2022 à 2025. Le Conseil d'Etat a accepté le principe de cette enveloppe sous réserves des discussions budgétaires ultérieures. Elle pourra être prolongée de 2 ans si nécessaire.

Je conclurai en soulignant la détermination du Conseil d'Etat à agir pour préserver nos ressources naturelles, notre eau et accompagner la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous l'avez vu, la tâche est complexe et nécessite l'engagement de tous, de l'agriculteur au consommateur qui doit accepter des carottes peut-être un peu moins droites, au particulier qui doit renoncer à une pelouse digne de Wembley. Comme dans beaucoup de domaines, nous parviendrons à notre objectif que si tout le monde tire à la même corde. Le futur de notre environnement dépend de nos actions. À nous de travailler ensemble, de manière intelligente et coordonnée pour garantir auto-provisionnement, respect de la nature et qualité de l'eau. Les générations futures nous en remercieront !

Merci de votre attention.